

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Partenaires de prestation d'Emploi Ontario

EXPÉDITEUR : David Cronin, directeur
Direction du soutien à la prestation des programmes
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des
compétences

DATE : Le 9 novembre 2020

OBJET : **Surveillance des ententes de paiement de transfert d'Emploi
Ontario en 2020-2021**

La présente a pour but de vous informer sur les pratiques de surveillance du ministère relativement aux programmes d'Emploi Ontario pour l'exercice 2020-2021. En ces temps difficiles, nous sommes contraints de modifier nos façons de faire. Le ministère remercie tous ses partenaires de prestation pour le dévouement et la souplesse dont ils font preuve en répondant aux besoins en services d'emploi des Ontariennes et des Ontariens dans le contexte actuel.

Ces derniers mois, le ministère a revu ses pratiques de surveillance pour 2020-2021 et procédé à plusieurs modifications visant à protéger la santé et la sécurité du personnel du ministère, des partenaires de prestation de services et de la clientèle ainsi qu'à assurer le respect des ententes par les bénéficiaires des paiements de transfert. Pour cet exercice, le ministère a choisi de privilégier les méthodes de surveillance virtuelles afin de réduire les contacts en personne et de faciliter la distanciation physique avec le personnel de prestation et la clientèle. Les activités de surveillance reposeront sur diverses ressources numériques, comme le courriel et la vidéoconférence, et comprendront des solutions de rechange pour la communication avec le personnel de prestation et la clientèle. Les partenaires de prestation de services devront veiller,

lorsqu'ils utilisent les ressources numériques, à respecter les exigences de confidentialité stipulées dans leur entente de paiement de transfert, y compris en ce qui a trait à la protection des renseignements transmis par voie numérique.

Les changements apportés par le ministère aux pratiques de surveillance sont conformes à l'approche générale adoptée par le gouvernement de l'Ontario pour protéger la santé et la sécurité de la population tout en continuant à lui offrir des services à la fois accessibles et de qualité. Nous vous sommes d'ailleurs grandement reconnaissants des efforts que vous déployez pour continuer à aider les Ontariennes et Ontariens qui en ont le plus besoin.

Si vous avez des questions concernant les changements susmentionnés, communiquez avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation. Sachez aussi que le ministère continue de publier de nouveaux renseignements sur [Espace partenaires](#) [Emploi Ontario](#).

Pour obtenir l'information la plus récente sur la COVID-19, rendez-vous sur le [site du ministère de la Santé](#), lequel est actualisé deux fois par jour, tous les jours. La [page d'information sur la COVID-19](#) répond aussi à différentes questions et propose des liens pour en savoir plus. Cette page est mise à jour chaque fois que de nouveaux renseignements sont disponibles.

Merci.

David Cronin
Directeur

c. c. Daniel Dubois, directeur, Région de l'Est
Heather Cross, directrice intérimaire, Région de l'Ouest
Andrew Irvine, directeur, Région du Nord
Tariq Ismati, directeur, Région du Centre